

04 fév 2005 -16:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 4 février 2005](#)

Nouvelles carrières aux Finances

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Bruno Tobback, Ministre des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal portant réforme de la carrière particulière de certains agents du SPF Finances et de l'Administration des Pensions du Ministère des Finances, et portant diverses dispositions visant à l'exécution de l'arrêté royal (*) portant réforme de la carrière de certains agents des administrations de l'Etat.

Sur proposition de MM. Didier Reynders, Ministre des Finances, et Bruno Tobback, Ministre des Pensions, le Conseil des Ministres a approuvé, en deuxième lecture, un projet d'arrêté royal portant réforme de la carrière particulière de certains agents du SPF Finances et de l'Administration des Pensions du Ministère des Finances, et portant diverses dispositions visant à l'exécution de l'arrêté royal (*) portant réforme de la carrière de certains agents des administrations de l'Etat.

Ce projet concerne l'intégration des nouvelles carrières dans les niveaux B, C et D au SPF Finances et à l'Administration des Pensions du Ministère des Finances.(*) du 5 septembre 2002.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Didier Reynders, Vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, du Commerce extérieur et des Affaires européennes
Rue des Petits Carmes15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 85 91
<http://www.diplomatie.be>